

Le choix des dates des soldes d'été tourne au casse-tête

Elles étaient initialement prévues du 23 juin au 20 juillet, mais plusieurs fédérations de petits commerces demandent un report, contrairement aux représentants des grandes enseignes.

Par Laetitia Lienhard Publié le 22 mai 2021



L'année dernière, les soldes avaient été décalées du 15 juillet au 11 août. *Damien MEYER / AFP*

Alors que les commerces viennent tout juste de rouvrir leurs portes, le débat sur les dates des soldes est à nouveau d'actualité. Alors qu'elles étaient initialement prévues du 23 juin au 20 juillet, plusieurs fédérations de petits commerces demandent un report à la mi-juillet.

Les sagas et les stratégies de l'éco. La vie et les coulisses des entreprises, du monde des affaires et de celles et ceux qui l'animent, par Bertille Bayart.

« La majorité de nos adhérents souhaitent un report des soldes au 15 juillet. Nous avons besoin de faire de la marge pour faire face aux charges et aux futurs remboursements des PGE », met en avant Paola Szostka, présidente de la Fédération

Nationale de l'Habillement, qui regroupe les commerçants indépendants des centres-villes. Avec un début des soldes au 23 juin, cela laisserait cinq semaines aux commerces pour vendre leurs articles au prix fort, une durée considérée comme trop courte par les petits commerçants.

L'écoulement du fort niveau de stock occasionné par la fermeture des commerces non essentiels pendant plusieurs mois n'est pas le premier argument de la Fédération. « *Nous aimerions vendre nos stocks, mais sans marge ce ne serait pas une bonne gestion* », explique sa présidente. Pour compenser les pertes liées aux stocks invendus, les magasins de détail spécialisés dans l'habillement, la chaussure, le sport, la maroquinerie et les articles de voyage, obligés de fermer depuis novembre dernier en raison du deuxième confinement, vont percevoir une aide financière complémentaire. Ce soutien doit correspondre à 80 % du montant perçu par ces entreprises au titre du fonds de solidarité en novembre 2020. Sachant que ce montant était en moyenne de 7600 euros, cette aide additionnelle devrait représenter, en moyenne, 6000 euros par commerce concerné. Pour les entreprises réalisant plus d'1 million d'euros de chiffre d'affaires, ce soutien relatif aux stocks invendus est traité via le dispositif exceptionnel de prise en charge des « *coûts fixes* » opérationnel depuis fin mars.

La Confédération des commerçants met quant à elle en avant que les soldes reportées de l'été dernier avaient été un succès pour les indépendants. L'année dernière, les soldes avaient effectivement été décalées du 15 juillet au 11 août. « *Le modèle économique des commerces indépendants impose que nous fassions des ventes avec un peu de marge bénéficiaire. Nous serions durement impactés par le maintien des dates actuelles* », prévient Francis Palombi, président de la Confédération des commerçants.

Choisir entre la marge et la trésorerie

A contrario, les organisations représentantes des grandes enseignes et des grands magasins sont favorables au maintien d'un début des soldes au 23 juin. La priorité est donnée à la vente des surplus de stock et à la trésorerie, contrairement aux commerces indépendants qui priorisent la marge.

La Fédération du commerce coopératif (FCA) est favorable au maintien des dates. « *Les enseignes ont absolument besoin de regonfler leur trésorerie. Les soldes sont un moyen de communication fort pour ramener les consommateurs en magasin et de renouer avec eux en leur donnant une accessibilité facilitée aux produits grâce aux prix réduits* », argumente Alexandra Bouthelier, déléguée générale de la FCA.

L'Alliance du Commerce, qui regroupe les chaînes d'habillement et des grands magasins, est aussi favorable au maintien des dates. Elle demande même de rallonger la période des soldes de 4 à 5 semaines. De son côté, la Chambre de commerce de Paris s'est aussi prononcée pour un début des soldes au 23 juin.

Cet hiver, les soldes avaient été décalés de deux semaines et prolongés de deux semaines mais le succès n'avait été au rendez-vous. Le secteur de l'habillement affichait une baisse

de 22% de ses ventes fin février. Les acheteurs potentiels ont été découragés par les mesures restrictives mises en place en début d'année.

Une décision prise d'ici fin mai

Du côté du gouvernement, la décision n'est pas encore arrêtée. En déplacement à Blois ce jeudi, le premier ministre, Jean Castex, s'est montré favorable à des dates différentes selon les régions. *«C'est un sujet qui est à l'étude»*, a expliqué le chef du gouvernement, interrogé sur la possibilité de décaler les dates de soldes en fonction des régions. *«Il faut prendre en compte le fait qu'on évolue de plus en plus vers des solutions différenciées, des solutions adaptées et pas la même chose pour tout le monde»*, a répondu Jean Castex, à l'occasion de ce déplacement dans le Loir-et-Cher pour la réouverture des commerces. *«Nous allons y travailler et, après cette phase de concertation, prendre les responsabilités qui nous incombent»*, a ajouté le premier ministre qui était accompagné par le ministre délégué aux PME Alain Griset. Contacté par *Le Figaro*, le cabinet du premier ministre a redoublé de prudence : *« L'option de dates pour les soldes variables en fonction des territoires est à ce stade une piste de réflexion »*

Mais là encore, cette solution ne fait pas consensus. *« Cette proposition est intéressante »*, reconnaît Paola Szostka, de la Fédération Nationale de l'Habillement. Du côté de la FCA, son de cloche très différent. *« Ce serait le meilleur moyen pour tuer les soldes. C'est leur dimension d'événement national qui donne leur écho et leur efficacité aux soldes »*, revendique sa déléguée générale.

Le cabinet d'Alain Griset a reçu quant à lui ce mercredi les représentants des fédérations de commerce et les associations de consommateurs. *« Nous prendrons une décision avant la fin du mois »*, met en avant le ministre. *« Les commerces, petits ou gros, indépendants ou rattachés à un grand groupe, vont donc devoir s'armer d'encore un peu de patience.*